

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 21 décembre 2006 portant agrément des organismes à assurer une formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle

NOR : *MCCH0601032A*

Par arrêté du ministre de la culture et de la communication en date du 21 décembre 2006, les organismes ci-dessous désignés sont agréés pour assurer la formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle, pour une période de trois ans à compter du 21 décembre 2006 :

ADAMS, 2, rue de Lescure, 33000 Bordeaux ;
AMPHIA, tour Baudelaire, 4, rue Charles-Baudelaire, 91043 Evry Cedex ;
APAVE, 191, rue de Vaugirard, 75738 Paris Cedex 15 ;
ARTES, 13, allée de l'Ile-Gloriette, 44000 Nantes ;
BAYA, 49, rue des Renards, 44300 Nantes ;
CAPERIA, 5, rue Calmette, 37450 Saint-Cyr-sur-Loire ;
CFPTS, 92, rue Gallieni, 93170 Bagnolet ;
GRIM EDIF, 17, rue Saint-Michel, 69007 Lyon ;
ISTS, espace Saint-Louis, 20, rue Portail-Boquier, 84000 Avignon ;
Musique et danse en Bretagne, 1, rue du Prieuré, BP 55, 35410 Châteaugiron ;
Musique et danse en Lorraine, abbaye des Prémontrés, BP 83, 54704 Pont-à-Mousson Cedex ;
NCO CENTRE, Les Carrières Noires, 17620 Echillais.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 26 novembre 2006 portant agrément des organismes à assurer une formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle

NOR : *MCCH0700014H*

Par arrêté du ministre de la culture et de la communication en date du 26 novembre 2006, les organismes désignés ci-dessous sont agréés pour assurer la formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle pour une période de trois ans :

Centre de formation STAFF, 7, rue des Petites-Industries, 44477 Carquefou.
Centre de formation IRMA, 22, rue du Soleillet, 75980 Paris Cedex 20.